

COMMISSION DU FOOTBALL D'ANIMATION

BO N°25 du 14/02/2019

Présents : Ms PITIE – TISSEYRE- BOUDET -ROQUE-MICHEAU

⇒ Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, la Commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumises.

CATEGORIE U13

Traitement administratif de la journée du 09/02/2019

Niveaux Poules	Défaut de licences Amendes 10 euros	Non saisie de résultat Amende 10 euros	Absence de feuille de match Amende 15 euros	Forfait Amende 15 euros
ELITE				Limoux p
Dep 1 B	Trapel P (manque éducateur)			
Dep 2 A	Us Mt noire (manque éducateur)	Luc	Luc	Naurouze Lab 2

Critérium du 02/02/2019

SCNM – Trebes – Limoux P 1 – Fun 1 reprogrammé le 02 mars 2019.

Le Président de la Commission M. Gérard PITIE


